



NOMINIQUE, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »

LE BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2, N° 10

NOMINIQUE : 2327 HABITANTS, 100 LACS, 308 KM² DATE : 29 OCTOBRE 2010

MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Nous voilà au terme de la première année de notre mandat municipal en vigueur jusqu'en 2013. Je profite de l'occasion pour remercier les nombreux citoyens qui ont participé à l'action municipale ou simplement pris un moment pour venir à leur hôtel de ville pour signaler leurs besoins ou observations sur les activités courantes de Nominique. Avec votre compréhension et votre appui continu, nous parviendrons à atteindre les objectifs fixés dans le but de mieux vous servir et ainsi, voir à la continuité de notre mission : améliorer votre qualité de vie.

Je pense à la présente étude de marché pour une résidence de personnes âgées à Nominique et bien d'autres projets qui solliciteront votre appui dans les semaines et les mois à venir. Nous ferons les pas ensemble, le moment venu.

Plusieurs projets font l'objet de suivis prioritaires, malgré certains délais obligatoires des paliers gouvernementaux. Entre autres, nous voyons que sur le terrain, l'équipe des travaux publics s'affaire à prolonger le réseau d'aqueduc des rues Saint-Charles-Borromée et Saint-Ignace.

En ce qui a trait à la nouvelle station de pompage prévue près de la rue Saint-Joseph, nous devons davantage retarder le début des travaux jusqu'au printemps 2011, dans le but d'obtenir les toutes dernières autorisations gouvernementales et minimiser les coûts de construction en dehors de la période hivernale. En même temps, les démarches d'expropriation du terrain de la station de pompage suivent les étapes de la cour administrative jusqu'à la fin des dépositions des parties qui auront lieu le 3 février 2011. Une décision des juges suivra au printemps 2011.

Entre temps, les défis sont nombreux. Nous y allons prudemment avec la réorganisation structurelle municipale, trois postes administratifs restent à combler en même temps que plusieurs dossiers prioritaires traités au quotidien. Également, nous porterons une attention toute particulière au rapport détaillé du nouveau plan d'urbanisme qui vient d'être déposé par la firme Urbacom. L'application éventuelle de nouvelles réglementations découlant de ce rapport aura une influence directe sur la protection de votre paysage urbain et de ses infrastructures pour une décennie. D'autre part, à regarder l'ensemble des secteurs

d'activités de la municipalité, je sens l'effervescence d'une nouvelle énergie pour travailler ensemble. Vous savez déjà que votre équipe municipale garde la porte ouverte pour faire avancer Nominique. Que l'on parle de développement communautaire ou touristique, de culture ou d'emplois à créer chez nous, ça me donne des papillons dans l'estomac et avec du cœur au ventre, on y arrivera en équipe: ensemble pour notre Nominique de demain! Ah! oui, je suis toujours à la recherche d'une personne prête à diriger l'éventuel Comité culturel de Nominique et d'une autre personne qui voudrait remettre sur les rails, l'Association des Gens d'affaires de Nominique... «petit train va loin une fois embarqué!».

Nominique, nature et culture,

Yves Généreux



ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Erratum - Calendrier des activités d'automne

Une erreur s'est glissée concernant les cours de stretching. En effet, dans le calendrier, on y lit que les cours sont offerts le mardi à 14 h et/ou 19 h, alors que ceux-ci sont offerts le mardi à 14 h et le jeudi à 19 h. Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent contacter madame Maryvonne Berthault au 819-425-9575.

Association de sports mineurs de Nominique (ASMN)

Ne manquez pas la soirée d'inscription et d'information pour la saison de hockey pour les enfants de 6 à 13 ans, le vendredi, 3 décembre prochain, au Centre communautaire de 19 h à 21 h 30.

Heure du conte

Le mercredi, 17 novembre, 10 h, à la bibliothèque de Nominique, pour les enfants de 5 ans et moins avec une animation sur le thème « Vive le cirque ! ».

Expo-Vente de Noël

Artisanat, décorations et cadeaux pour toute la famille. Gare de Nominique, 27-28 novembre et 4-5 décembre de 10 h à 17 h. Pour information, Comité des Gares 819-278-0037.

Souper dansant de Noël des Chevaliers de Colomb - Conseil 11563

Le samedi, 4 décembre à 18 h 30, au Centre communautaire, les Chevaliers de Colomb vous invitent à un souper traditionnel du Temps des Fêtes. Les profits générés par cet événement iront à

l'organisation du dépouillement de l'arbre de Noël (pour les enfants de Nominique) qui se tiendra le samedi, 18 décembre au même endroit. Musique d'ambiance, danse et un service de bar sont planifiés. Pensons à nos enfants en participant en grand nombre! Admission 20\$/personne. Pour information contacter monsieur Luc Boisvert au 819-278-3612 ou monsieur André Campeau au 819-278-4797.

Concert de Noël - *Le sapin enchanté*

Le samedi, 4 décembre à 19 h 30 à l'Église de Nominique. Les profits iront à la Fondation Saint-Ignace-de-Loyola. Admission : 10\$ par personne et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans (accompagnés d'un adulte.). Composez le 819-278-3941 ou le 819-278-0217

COORDONNÉES :

Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominique (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819-278-3384 — Télécopieur : 819-278-4967

Courriel : mun.nominique@tlb.sympatico.ca — Site Web : www.municipalitenominique.qc.ca

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

8 novembre 2010 à 19 h 30

Salle J. Anthime-Lalande

2112, chemin du Tour-du-Lac

INFORMATIONS MUNICIPALES

Fermeture du Parc linéaire *Le P'tit Train du Nord*

Nous tenons à vous informer que le Parc linéaire et le Corridor Aérobie sont présentement fermés. Les responsables s'affairent à la fermeture des barrières qui sillonnent le parcours. Circuler sur la piste en période de gel abîme la surface de roulement en créant des roulières. Veuillez noter également qu'il n'y a plus de patrouille, donc votre sécurité n'y est plus assurée. Nous espérons votre collaboration et vous demandons donc de ne plus y circuler.

Circulation des véhicules hors route

Lors de la réunion du 12 octobre dernier, le Conseil municipal a adopté le

Règlement numéro 2010-346 autorisant la circulation de véhicules hors route sur certains chemins de la municipalité. Il sera donc permis de circuler sur le **Chemin Chapleau** : 17,3 km, entre la limite de la municipalité de Kiamika et le chemin des Éperviers;

Chemin des Pinsons : 3,1 km, entre le chemin Chapleau et le chemin des Groseilliers;

Chemin des Groseilliers : 0.75 km;

Chemin des Éperviers : 0,9 km, entre le chemin Chapleau jusqu'à la rue St-Joseph;

Rue St-Joseph : 1,2 km, entre la rue des Éperviers et la rue des Merles;

Rue des Merles : 0.7 km.

Veuillez toutefois noter que l'article 626 du *Code de la sécurité routière* du

Québec, stipule que ce règlement doit, dans les 15 jours de son adoption, être transmis au ministre des Transports et que **ce règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption**, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Fontaine municipale

Durant la période hivernale, l'accès à l'eau potable sera possible à partir de la fontaine située au 2209, Chemin du Tour-du-Lac (petit garage municipal) pour les citoyens qui désirent faire le plein de leurs bidons d'eau. Cet accès temporaire assure le service d'alimentation en eau en prévision de l'installation d'une fontaine prévue en 2011 à la Gare de Nominuingue.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Et si un sinistre, un accident ou un problème quelconque survenait chez vous lors de votre absence...

Avez-vous pensé à nous communiquer vos coordonnées téléphoniques dans le cas où un problème quelconque ou un sinistre survenait chez vous alors que vous n'y êtes pas? Il peut s'avérer effectivement utile, tant pour vous que pour nous, de nous les faire connaître. Une adresse courriel pourrait également être très utile. Toutefois, la communication de tout problème ou de tout sinistre par la Municipalité est uniquement fait à titre de **courtoisie**. Elle ne constitue aucunement un engagement de part et d'autre à entrer en communication avec vous peu importe la circonstance de l'événement survenu à votre domicile. Communiquez avec votre Service de l'urbanisme au poste 223, pour nous faire part de vos coordonnées téléphoniques et de votre

adresse courriel.

Du nouveau concernant le programme Réno Village

La Société d'Habitation du Québec a récemment apporté une modification au programme : le critère d'admissibilité, quant à la valeur de l'immeuble (sans le terrain) qui était auparavant plafonnée à 75 000 \$, est maintenant majorée à 90 000 \$, ce qui pourrait bien être intéressant pour certains propriétaires de Nominuingue qui désirent apporter des rénovations ou des réparations à leur immeuble. Vous pouvez vous présenter à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture, afin d'obtenir le formulaire prévu à cet effet. Pour plus d'information sur le sujet, visitez le site Internet www.habitation.gouv.qc.ca (téléphone sans frais : 1-800-463-4315) ou communiquez avec la responsable du programme de la MRC d'Antoine-

Labelle, madame Hélène Regimbald, au 819-623-3485, poste 104.

Sécurité, paix et ordre dans les lieux publics

Un rappel concernant la décharge d'arme à feu, surtout en saison de chasse : **Nul ne peut décharger une arme à feu ou une arme à air comprimé, dans ou vers les périmètres urbains** (se référer à l'Annexe III du règlement no. 2008-313 : un plan de ces périmètres est disponible à l'hôtel de ville).

Le fait de décharger une arme à feu à 300 mètres ou moins et/ou une arme à air comprimé à 50 mètres ou moins de tout édifice, constitue une nuisance et est prohibé.(Art. 21, règlement no. 95-170) Pour toute urgence relative à ces situations, composez le **9-1-1**!

AUTRES AFFAIRES

Un geste qui peut vous sauver la vie!

Pour votre sécurité et celle de votre famille, profitez du changement d'heure afin de vérifier la pile de tous les détecteurs de fumée dans votre résidence.

Les Hautes-Laurentides, Terre d'accueil de nouveaux diplômés!

Parmi tous les jeunes qui ont choisi les Hautes-Laurentides pour faire carrière, plusieurs ont utilisé les services de Place aux jeunes d'Antoine-Labelle pour faciliter leur démarche de recherche d'emploi et d'établissement dans l'une ou l'autre municipalité de notre MRC. Voilà le principal mandat de Place aux jeunes

d'Antoine-Labelle, un des nombreux services du Carrefour jeunesse-emploi d'Antoine-Labelle. Les jeunes qui étudient à l'extérieur ont besoin de support dans cette étape importante de leur vie. En plus de leur offrir une aide individuelle et personnalisée, des séjours exploratoires sont souvent proposés. Ceux-ci sont tenus en janvier et février de chaque année et favorisent l'établissement et le maintien en région des jeunes diplômés en leur permettant de découvrir le marché de l'emploi, les possibilités d'affaires et les charmes de la région tout en développant un réseau de contacts. Les employeurs peuvent également faire appel aux services de Place aux jeunes pour leur recrutement de personnel spécialisé. Leurs offres d'em-

ploi peuvent être affichées sur le site *Accro des régions* qui permet de rejoindre près de 400 jeunes diplômés ou en voie de l'être, originaires de toutes les régions du Québec qui aimeraient venir s'établir dans les Hautes-Laurentides. De plus, Place aux jeunes d'Antoine-Labelle travaille en amont auprès des adolescents afin de leur démontrer les opportunités que leur offre notre région avant le départ pour leurs études postsecondaires. Si vous connaissez un jeune susceptible de vouloir revenir après ses études, passez, vous aussi, en mode séduction et parlez-lui des services de cet organisme. Pour information, contactez le Carrefour jeunesse-emploi d'Antoine-Labelle au 819-623-3013 ou info@cjeal.com.